



COBIOTEX® Biofilm

FICHE TECHNIQUE

BIO CONTRÔLE PAR FLORE DE SURFACE SELECTIONNEE



PRINCIPE

Le nettoyage et la désinfection des bâtiments d'élevage est une étape indispensable à la réduction de la pression bactérienne et préalable indispensable avant l'entrée d'animaux.



Elle n'est cependant pas suffisante puisqu'après cette étape, demeurent des bactéries situées dans des endroits difficilement accessibles, dans un biofilm ou tout simplement résistantes au produit de désinfection.



Ainsi au cours du temps, les bâtiments se contaminent, la pression microbienne augmente et ce développement bactérien incontrôlé peut être à l'origine de problèmes sanitaires à forte répercussion économique.

Le principe du **COBIOTEX® Biofilm** est le **contrôle des flores par l'utilisation d'un complexe bactérien dans l'ensemble du bâtiment**.

Ce «biofilm positif» va orienter le microbisme ambiant et limiter le développement de la flore commensale (entérobactéries, bactéries sulfito-réductrices, ...) par :

- 1 – la colonisation rapide des zones de contact des animaux,
- 2 – l'utilisation des nutriments habituels de la flore commensale (compétition nutritive),
- 3 – la production de substances inhibitrices de la flore commensale.

AVANTAGES en Santé Animale

- Contrôle des populations commensales négatives (salmonelles, colibacilles, staphylocoques...) en bâtiments, en couvoirs, ... ,
- Réduction des risques de diarrhées d'origines bactériennes et des mortalités,
- Réduction d'usages antibiotiques,
- Amélioration des performances zootechniques (croissance, indice de consommation, ...),
- Réduction des risques de contamination du produit fini (œufs, viande, ...).



COMPOSITION

- Complexe bactérien lyophilisé appartenant aux groupes des bactéries lactiques et des *Bacillus subtilis*.
- Support nutritif (Starter biologique)

Les souches COBIOTEX sont isolées de milieux naturels et sélectionnées pour leurs activités métaboliques, et leur capacités à coloniser efficacement les milieux traités.

Les souches appartiennent au groupe 1 de la classification européenne des micro-organismes (Directive 2000/54/CE du Parlement Européen et du Conseil du 18 Septembre 2000 concernant la protection des travailleurs contre les risques liés à l'exposition à des agents biologiques au travail).

Les souches COBIOTEX sont identifiées individuellement (séquençage ADN), caractérisées et enregistrées à la Collection Nationale de l'Institut Pasteur (CNCM Institut Pasteur - France).

Les micro-organismes peuvent provoquer des réactions de sensibilisation.



MODE D'EMPLOI

Produit utilisable en **Agriculture Biologique** conformément au Règlement (CE) N° 2018/848.

Préparer la solution 30min à 1h avant l'application
Utiliser de l'eau non chlorée, ni traitée par des produits désinfectants
La solution peut être conservée 48h à 4°C.



TRAITEMENT PROPHYLACTIQUE DES PIEDS (Sabots...) DES ANIMAUX

Doses conseillées : 10 g de **COBIOTEX® Biofilm** dans 1 litre d'eau pour 300 ml de solution / vache par jour de traitement

Méthode d'application : par contact (Bain, Aspersions...)

Fréquence d'application : Semaine 1 : Tous les jours - Semaines suivantes : 1 à 2 fois / Semaine (en accord avec votre vétérinaire conseil).

Pour une meilleure prophylaxie, ne pas oublier de traiter l'environnement.

TRAITEMENT DES BATIMENTS, DU MATERIEL ET DES SOLS

Attendre 24 à 48 heures après les opérations de nettoyage-désinfection (surface sèche)
Pulvériser la solution de **COBIOTEX® Biofilm** sur l'ensemble des surfaces du bâtiment et du matériel sous forme de fines gouttelettes sans ruissellement. Laisser sécher.
Renouveler l'application 24 à 48 heures plus tard (et en cours d'élevage si nécessaire en accord avec votre vétérinaire conseil).

Doses conseillées :

- Volailles au sol : 1 kg de **COBIOTEX® Biofilm** dans 60 litres d'eau permet une application sur les surfaces et le matériel d'un bâtiment de 1000 m² au sol
- Volailles en cage : 1 kg de **COBIOTEX® Biofilm** dans 60 litres d'eau pour 10 000 poules
- Truie / Maternité : 50-100g de **COBIOTEX® Biofilm** dans 6 litres d'eau pour 10 places

TRAITEMENT DES LITIÈRES

Lors de la mise en place d'une litière, traiter le sol, pailler, renouveler le traitement sur la surface de la litière. Un pulvérisateur de 35 litres permet de couvrir 1000 m² au sol

Doses conseillées : 250 g de **COBIOTEX® Biofilm** pour 1000 m² à renouveler toutes les 2 semaines.

STABILITE

Produit actif pendant 24 mois à partir de la date de fabrication, si conservé dans son emballage d'origine, à l'abri de la chaleur, de la lumière et de l'humidité.

Le produit doit être stocké à température constante.

CONDITIONNEMENT

Boîte plastique de 1 kg en carton de 4 unités sur palette de 300 kg maximum. (Réf Produit : D9C112.BT1)